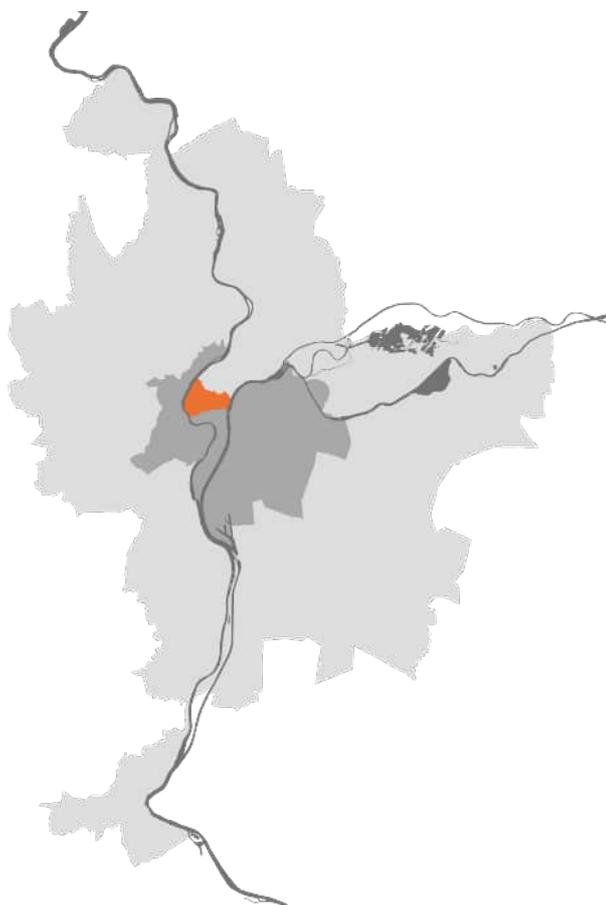


**Modification N°3**  
**Approbation - 2022**

## LYON 4<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

### RÈGLEMENT

#### C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



# Propos introductifs

## Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

## Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

## Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

## Guide de lecture et mode d'emploi :

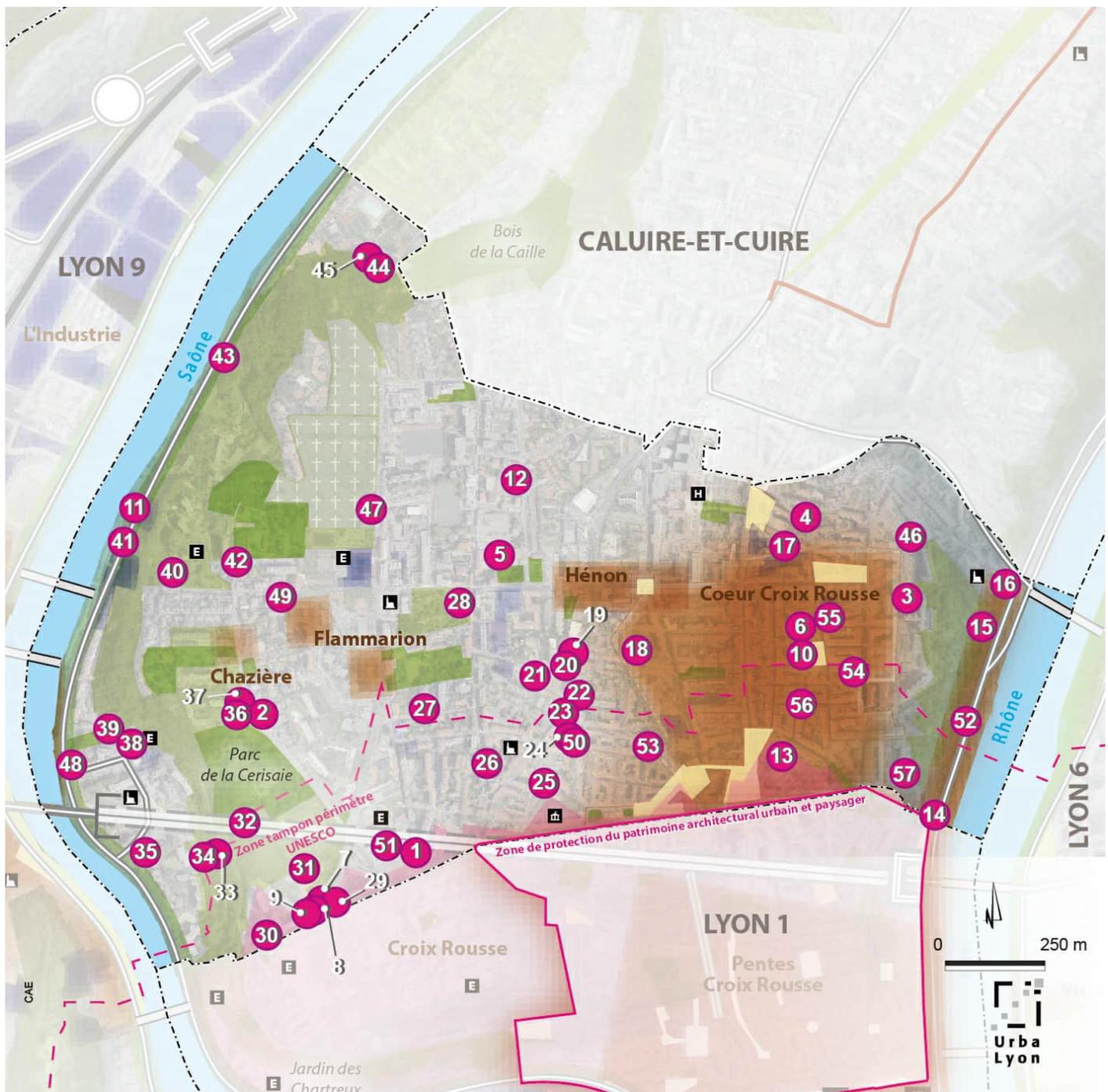
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

## Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

## Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



### LEGENDE

#### VOCATION



Centralité



Agricole



Economique



Naturelle



Equipement



25 Élément Bâti Patrimonial

#### ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée dans une parcelle triangulaire, à une intersection ;
- Volumétrie complexe, base rectangulaire à deux étages, dans laquelle sont intégrées deux tourelles : une carrée et une autre à deux angles coupés, toutes deux à trois étages ; présence d'un balcon soutenu par des colonnettes faisant porche ;
- Les façades présentent peu de modénature, appuis de baies en ressaut, bandeaux filants périphériques, traitement en polychromie d'enduits ;
- Présence d'un jardin, comprenant quelques boisements à l'avant du bâtiment, qui marque l'espace urbain ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut, surmonté d'une grille.

**Prescriptions**

Elément bâti à préserver : maison

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Long bâtiment rectangulaire, implanté en léger retrait de la voirie ;
- Composition symétrique, tripartite, corps central encadré de deux ailes marquées par une bande verticale d'enduit de couleur différente ; modénature traitée en bichromie : encadrements de baies et entablements moulurés, appuis de fenêtres, chaînages d'angle harpés, corniche à denticules, toiture de tuiles vernissées mansardée ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, laissant voir la végétation occupant le jardin.

**Prescriptions**

Elément à préserver : bâtiment

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Petite maison bourgeoise, implantée en recul de la voirie, au sein d'un jardin peu planté (présence d'un arbre, très visible depuis la rue) ;
- De base rectangulaire, composition symétrique tripartite, corps central en ressaut marqué par des chaînages d'angles à joints creux, encadrée par deux ailes, encadrements de baies et appuis en ressaut (clé pendante, allège sculptée à tableau, chaînages d'angle type pilastre à base moulurée, corniche périphérique et bandeau filant, toiture d'ardoises mansardée, lucarnes, cheminées de briques ;
- Propriété close par un mur d'enceinte bahut à tablette, surmontée d'une grille contemporaine.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Villa****Nom : Villa Linossier****Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Villa dite « maison du dinandier Linossier », réalisée par Tony Garnier dans les années 1920 ;
- Maison, rectangulaire, implantée dans la pente, de plain-pied côté rue, R+2 côté jardin ;
- Toitures plates marquées par un débord ; façade côté jardin se décompose en trois sous-parties marquées des décrochés ; façade sur rue, présentant également plusieurs décrochés, est marquée par un porche, présence d'une pergola ;
- Propriété close par un mur bahut surmonté d'une grille, présence d'un portail signalant la villa rue Artaud.

## Prescriptions

Elément à préserver : villa



## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble bâti, comprenant plusieurs bâtiments, solidaires entre eux ;
- Long corps de bâti rectangulaire, à un étage, correspondant aux ateliers, coiffé de sheds en créneaux ; auquel sont accolés, à l'est et au sud, deux éléments rectangulaires plus hauts (à deux et trois étages) ; présence d'un petit pavillon d'accueil à un étage ;
- Langage architectural similaire à tous les bâtiments : modénature épurée traitée en bichromie, éléments en ressaut qui encadrent les travées verticales de baies, grands percements verticaux qui accompagnent la distribution intérieure, larges baies pour les étages, menuiseries à petits carreaux carrés ; bandeaux filants, corniches périphériques.

## Prescriptions

Elément à préserver : ensemble bâti

## Références

**Typologie : Maison de ville**

**Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoire

**Caractéristiques à retenir**

- Haute maison, implantée en fond de l'impasse, préservée malgré la volonté de liaison avec la rue Rosset, car elle abritait l'ancienne mairie de la Croix-Rousse, conçue comme un objet isolé, elle ne fait pas partie d'un ensemble ou d'un front bâti cohérent ;
- Architecture de facture modeste, 4 niveaux sur soubassement, distribution symétrique et régulière des percements, appuis de fenêtres en ressaut, encadrement mouluré sur la porte principale, toiture à quatre pans ;
- Présence d'une plaque gravée au nom de l'impasse et de la date de construction 1832.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en retrait du boulevard de la Croix-Rousse, au sein d'une propriété close faisant îlot et comprenant les maisons bourgeoises décrites en n°8 et n°9 ;
- Architecture complexe de grande qualité, bâtiment composé en L, à un et deux étages ; présence à l'angle intérieur d'une tourelle engagée à deux niveaux ;
- Modénature fine soulignée par la bichromie, encadrements, appuis et linteaux de percements moulurés, balcon à balustrade faisant porche, corniche périphérique moulurée, tableaux en bas-relief, toiture d'ardoises mansardée à coyaux, lucarnes, toiture terrasse, épis de faîtages ;
- Présence d'une dépendance, reprenant le même langage architectural rue Bleton ;
- Propriété close par un mur bahut d'enceinte surmonté d'une balustrade périphérique.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Hôtel particulier**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en recul du boulevard de la Croix-Rousse, en surplomb derrière un haut mur d'enceinte, appartenant au même îlot que les maisons décrites aux n°7 et n°9 ;
- L'accès se fait par une porte principale incluse dans le mur d'enceinte donnant directement au rez-de-chaussée, qui fait socle, sur lequel se développe la maison ;
- De base rectangulaire, trois travées verticales sur quatre ; toiture mansardée à lucarnes, R+3 + mansarde ;
- Modénature traitée en bichromie, épais chaînage d'angle crénelé, axe central de la façade principale marquée par un motif d'enduit en bichromie, rappelant les chaînages d'angle, ainsi que par un balcon à balustrade en encorbellement et d'une lucarne de toiture ovoïdale à linteau mouluré, encadrements de baies traités en bichromie, linteaux moulurés et appuis en ressaut, bandeau filant souligne le rez-de-chaussée, corniche périphérique ;
- Propriété close par un mur bahut d'enceinte surmonté d'une balustrade périphérique.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Hôtel particulier**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en recul du boulevard de la Croix-Rousse, en surplomb derrière un haut mur d'enceinte ; maison appartenant au même îlot que les maisons décrites aux n°7 et n°8 ;
- L'accès se fait par une porte principale incluse dans le mur d'enceinte donnant directement au rez-de-chaussée, qui fait socle, sur lequel se développe la maison ;
- De base rectangulaire, trois travées verticales sur quatre ; toiture mansardée à lucarnes, R+3 + mansarde ;
- Modénature traitée en bichromie, épais chaînage d'angle crénelé, axe central de la façade principale marquée par un motif d'enduit en bichromie, rappelant les chaînages d'angle, ainsi que par un balcon à balustrade en encorbellement et d'une lucarne de toiture ovoïdale à linteau mouluré, encadrements de baies traités en bichromie, linteaux moulurés et appuis en ressaut, bandeau filant souligne le rez-de-chaussée, corniche périphérique ;
- Propriété close par un mur bahut d'enceinte surmonté d'une balustrade périphérique.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble canut, implanté au sein du tissu urbain, dans le front bâti, tenant deux angles de la place ;
- De plan rectangulaire, quatre étages, rez-de-chaussée commercial ;
- Architecture de facture modeste, avec peu ou pas de modénature : encadrements de baies traités en bichromie d'enduit, bandeaux filants soulignant l'étagement et faisant appuis de fenêtres ; corniche souligne le rez-de-chaussée au parement de pierre de taille, les hautes baies (vitrines) sont encadrées de pilastres en ressaut ;
- composition symétrique ; porche voûté aux jambages de pierre de taille à joints creux

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble, implanté en pointe d'îlot, sur le quai Joseph Gillet, face à la Saône ;
- Bâtiment trapézoïdale, à l'architecture modeste, terminé par une tourelle ronde engagée ;
- Les modénatures se trouvent exclusivement sur la tourelle : soubassement au décor linéaire à joints creux, bandeaux filants moulurés, encadrements et linteaux de baies moulurés, baie quadrilobée, corniche périphérique ;
- Le reste du bâtiment présente peu de détails (appuis de fenêtre et corniche) ; cependant une opération plus récente s'y appuie en réinterprétant son architecture, il fait donc partie intégrante du front bâti, il constitue le lien physique, urbain et architectural entre la tourelle et le reste de l'îlot.

## Prescriptions

Éléments à préserver : l'immeuble et la tourelle



## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

**Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

- Ancienne fabrique de soierie 'Tissage Laval et Cie' (1er quart du XXème) ;
- Long bâtiment, ancienne fabrique de soierie ;
- Le bâtiment est de base rectangulaire, à deux niveaux ; composition de façade symétrique, autour d'un corps central en ressaut, marqué par le linteau très ouvragé d'une porte (condamnée aujourd'hui) ;
- Modénature traitée par la bichromie et le relief : des pilastres soulignent les travées verticales jusqu'au premier étage, le deuxième étage est en appui sur une corniche moulurée périphérique, décor varié au niveau des allèges, ou des linteaux (tableaux, feuillures, clés, ...) ;
- Implanté en front de rue, le bâtiment a une forte présence dans l'espace urbain.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment



### Références

**Typologie : Mur**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Historique



### Caractéristiques à retenir

- Ancienne porte et murs des contreforts de la fortification St Sébastien (XVIIème siècle) ;
- Unique vestige bâti de l'ancienne fortification.

### Prescriptions

Éléments à préserver : vestige de la fortification formant un L



## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale- Historique

## Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté dans le front bâti du quai, domicile de Edouard Herriot entre 1902 et 1957 (inscription au-dessus de la porte) ;
- De base rectangulaire, 3 étages, il présente une façade principale très ornementée ;
- Composition selon une trame régulière mettant en avant les travées verticales, par la présence de pilastres ioniques, qui prennent base sur un long balcon en encorbellement au premier étage, celui marque le soubassement percé de hautes arcades moulurées ; le deuxième étage comporte également des balcons en encorbellement limité à une seule baie ; le dernier niveau est marqué par des baies aux appuis moulurés ; corniche périphérique, lambrequins ;
- Implanté à un angle, il démarre l'alignement du quai et structure le tissu bâti, son architecture remarquable en fait un élément particulier de cet ensemble.

## Prescriptions

Élément à préserver : immeuble

# Élément Bâti Patrimonial

## 48-50 rue Joséphin Souлары

### Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, en surplomb de l'alignement bâti du quai, sur un haut mur de soutènement ;
- Architecture de facture modeste, plan rectangulaire à trois niveaux, maçonnerie de pierres laissées apparentes ; façade principale symétrique, autour d'un corps central marqué par un ressaut de toiture ;
- Forte présence dans le paysage urbain, notamment depuis le pont Winston Churchill, mise en valeur par les boisements denses qui l'entourent.
- Un ravalement de façade et une réfection de toiture ont eu lieu en 2008 et 2010.

### Prescriptions

Élément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble, implanté en bout d'îlot, face au quai ; il marque la fin du cours d'Herbouville dans le 4ème arrondissement ;
- Bâti légèrement en retrait, il ménage une placette, et se place dans la perspective du pont Winston Churchill, il constitue un signal dans l'espace urbain ;
- De base rectangulaire, deux étages, couronnés de deux niveaux d'attiques dont un en retrait, il présente une façade très ornementée sur le quai, et des façades plus sommaires sur les faces latérales ;
- Le soubassement est mis en valeur par un bandeau filant ainsi d'un décor en bossage à joints creux, il est percé par de hautes arcades à imposte ; encadrements de baies en pierre de taille moulurée à linteaux triangulaires et droits, allèges à balustrades, appuis en ressaut, bandeau mouluré, corniche périphérique à denticules ; les attiques ne comportent pas de modénature.
- Constitue un repère dans le paysage urbain, puisqu'il est très visible, notamment en venant de la rive droite du Rhône.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Un des derniers ateliers canuts actifs ; long bâtiment implanté en front de rue ;
- Bâtiment composé un long corps rectangulaire, assis sur un haut soubassement, animé par les différences de hauteurs de ses sous parties : le dernier niveau (R+1) n'est pas continu sur toute la longueur, il est interrompu par des terrasses ouvertes ;
- Modénature traitée par la bichromie, une corniche saillante moulurée couronne le premier étage, continu sur toute la longueur, elle est interrompue pour marquer l'axe central de composition ; pilastres qui soulignent les travées verticales, motifs en tableaux, bandeaux filants, grandes baies aux menuiseries métalliques à petits carreaux, hauts portails métalliques à motifs ;
- Les éléments horizontaux de modénatures accentuent la longueur de la façade sur rue, et ainsi sa présence dans le paysage urbain.

## Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie:** Bâtiment industriel, technique

**Nom :** Usine Dognin

**Valeurs :**

- Architecturale
- Mémoirelle



## Caractéristiques à retenir

- La maison Dognin, est une entreprise industrielle française de fabrication de tulles et dentelles fondée à Lyon par Jean-Claude Dognin en 1805 et disparue en 1985. Sa renommée est mondiale au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1859, la famille Dognin fait construire son usine rue de Cuire. Apartir de 1909 l'entreprise se délocalise à Villeurbanne et le site lyonnais change plusieurs fois de propriétaires et d'activité (soierie Lyonnet CH., velours Lyard J., maroquinerie Mathieu, Weichmann Cie etc.). (Cf. Inventaire Général du patrimoine culturel).

- Anciens ateliers de tissage, implantés dans une impasse sur une grande surface bâtie ;

- Ensemble bâti longitudinal se décomposant en deux sous parties : les ateliers dans la profondeur de la parcelle et le bâtiment d'administration dans le prolongement à l'est ;

- Les ateliers représentent un long bâtiment coiffé d'une vingtaine de sheds ; architecture de facture modeste, fonctionnelle et au caractère industriel marqué : une corniche souligne le profil des sheds, les encadrements des percements sont marqués par un léger relief ;

- Le bâtiment administratif, implanté dans la continuité des ateliers, est également d'architecture modeste, de plan carré, à deux étages ; bandeaux filants faisant appuis de baies, corniche périphérique, encadrements de fenêtres en relief, clés de voûtes marquées sur les percements du rez-de-chaussée ;

- Cet ensemble constitue un témoignage de l'activité de tissage, et un bel exemple de patrimoine industriel.

## Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti : atelier et administration

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

## Valeurs :

- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment en L, implanté au fond d'une impasse, très peu visible de la rue ;
- L'aile implantée sur l'impasse est celle qui a l'architecture la plus remarquable : R+1 + un étage attique, l'ensemble étant assis sur un soubassement, 8 travées verticales ; composition symétrique de la façade principale, bandeaux filants soulignent l'étagement, baies à linteau en arc surbaissé, à l'encadrement de pierre pour le dernier niveau ; présence de deux portes identiques à chaque extrémité, au chambranle mouluré et imposte ajourée ;
- L'aile située en coeur d'îlot est plus sobre ; elle présente un linéaire important, 12 travées verticales sur trois niveaux ; composition symétrique ; appuis de baies en ressaut, baies du rez-de-chaussée en arc en plein-cintre, encadrement en relief sur la porte principale ;
- Les autres façades sont sans modénature et très peu percées.

## Prescriptions

Éléments à préserver : Ensemble bâti

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise bâtie, en front de rue ;
- Persistance d'une petite partie de son mur d'enceinte, ainsi que d'une porte à encadrement de pierre de taille ; présence de quelques boisements, observables depuis la rue ;
- De plan carré, à deux étages + mansarde, elle présente deux façades remarquables sur jardin et sur rue, très visibles depuis l'espace public ;
- Encadrements de baies à crossettes en ressaut, à linteaux moulurés ; bandeaux filants soulignent l'étagement, lucarnes de toiture à fronton triangulaire, corniche périphérique à denticules, hautes cheminées de briques.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur et porte

## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

**Nom :** Soierie Prella

**Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, à laquelle est accolé, dans son prolongement un long corps de bâti, reprenant les mêmes caractéristiques architecturales, correspondant à des ateliers de soierie ; lien au tissage important dans la mémoire ouvrière ;
- Maison : de base carrée, deux niveaux sur un haut soubassement, encadrements de baies alliant pierre et briques, linteaux en arc surbaissé, lambrequin périphériques, marquise de ferronnerie et verre ;
- Ateliers : long bâtiment rectangulaire, animé par de hauts percements (9 travées verticales) aux encadrements de briques et pierres ;
- Permanence d'une partie du mur bahut d'enceinte de la propriété, surmonté de ferronnerie, rythmé par des piliers de briques, présence d'un portail aux piles de pierre et briques ;
- Ensemble bâti qui doit sa qualité, entre autres, à sa grande cohérence architecturale ; les bâtiments venus s'y accrocher présentent moins d'intérêt.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison, ateliers, mur et portail



# Élément Bâti Patrimonial

## 48, rue Denfert-Rochereau

### Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



### Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans un secteur déjà très renouvelé ; bâtie en retrait de voirie, au sein d'un jardin, présentant quelques boisements notables ;
- De plan carrée, un étage + mansarde ; toiture à quatre pans, animée par redents triangulaires sur baies mansardées, ornée par aisseliers et lambrequins sculptés ;
- Modénature mise en valeur par la bichromie des élévations ; encadrements de baies à crossettes, balcons en encorbellement aux garde-corps de bois ;
- Le mur d'enceinte a été fortement remanié, cependant persistance de deux piles de pierres, dont une à chapiteau mouluré, complètement décontextualisées.

### Prescriptions

Élément à préserver : maison

### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

### Caractéristiques à retenir

- Ilot historique recomposé par des immeubles HBM datant de la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>ème</sup> siècle ;
- Immeuble de grande qualité architecturale, à quatre étages et mansarde, terminant l'îlot en pointe par un pan coupé et par une terrasse au premier étage ; modénature riche : soubassement à décor à joints creux, appuis de baies moulurés à denticules, balcons en encorbellement, bandeau filant à motifs, corniche périphérique, lucarnes à linteaux moulurés ;
- Immeubles HBM (1935) : deux immeubles, de cinq étages, à l'architecture similaire, viennent clore l'îlot ; langage plus épuré, composition verticale des élévations, en appui sur des redents, des éléments en ressaut sur presque toute la hauteur, mais aussi des éléments de modénature en relief appuyé par la bichromie, tableaux à motifs floraux, balcons en encorbellement, appuis de baies ;
- Malgré deux époques de construction différentes, et une discontinuité dans le front bâti de l'îlot, ensemble urbain cohérent par la réinterprétation de la composition des façades et les gabarits homogènes.

### Prescriptions

Élément à préserver : ilot

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Immeuble implanté en retrait du front bâti, derrière un frontage végétalisé et un alignement de trois platanes ;
- De plan rectangulaire, quatre niveaux, six travées verticales ;
- Modénature traitée en bichromie et en relief, répétition d'un motif, ordonnancé selon l'étage : bandeaux filants soulignant l'étagement et les linteaux moulurés à crossettes et décor des percements, chambranles moulurés, trumeaux ornés de tableaux en relief, soubassement orné par un décor à joints creux, lambrequins, garde-corps en ferronnerie, chaînage d'angle à joints creux ;
- Propriété close par un mur bahut, surmonté d'une grille, laissant voir les boisements, le jardin ; la rupture dans le front bâti de la rue crée une respiration dans le paysage urbain.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : immeuble, mur d'enceinte

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Petit immeuble, implanté dans le front bâti de la place Tabareau ;
- De petit gabarit : deux travées verticales, trois niveaux assis sur un soubassement, il se démarque par une architecture de grande qualité ;
- Un décor linéaire en bichromie et en relief se développe sur toute la hauteur de la façade principale ;
- Le soubassement et le rez-de-chaussée sont soulignés par des bandeaux filants ; la porte est couronnée d'un linteau très ouvragé, les allèges des baies sont en balustrade de pierre ; les baies des étages sont géminées, coiffées d'un linteau proéminent au premier étage et d'un décor en arc surbaissé au deuxième ; corniche moulurée à denticules, appuis de fenêtres moulurés ;
- Présence de boisements en coeur d'îlot.

**Prescriptions**

Elément à préserver : immeuble

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en retrait de voirie, au sein d'un tissu plutôt hétérogène ;
- Très élancée, de plan rectangulaire, à deux étages et trois travées verticales, auquel est accolé perpendiculairement un avant-corps plus bas (R+1), et présentant une façade remarquable sur rue ;
- Composition symétrique autour de la travée verticale centrale ; ordonnancement, encadrements, linteaux et appuis de baies de pierre moulurée, baie centrale du premier étage marquée par un fronton triangulaire et un balcon en encorbellement ; chaînage d'angle à joints creux ;
- Avant-corps à l'architecture plus modeste, bandeau filant marque un soubassement peu percé, l'étage est largement ouvert par de hautes baies rectangulaires à trumeaux étroits ;
- Propriété close par un mur bahut et une grille.

## Prescriptions

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise cossue, implantée en retrait de la rue, derrière un frontage végétalisé présentant des boisements remarquables, très visibles dans le paysage urbain ;
- Plan rectangulaire, quatre niveaux et mansarde partielle sur soubassement ; éléments de modénature remarquables traités en polychromie ;
- Chaînage d'angle à joints creux, encadrements de baies à crossettes moulurés, fronton mouluré sur la porte principale, appuis en ressaut ; dernier niveau encadré par un bandeau filant périphérique ainsi que par une corniche ; axe central mis en valeur par un redent de toiture et une haute baie en arc en plein cintre, au remplage à oculus ;
- Propriété close par un mur d'enceinte assez bas permettant des vues sur le jardin, caractère très structurant pour la rue ; présence de deux portails dont certains piliers ne sont pas d'origine et d'une porte au chambranle de pierre de taille à crossettes.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur, portails et porte



## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

**Nom :** Petites Sœurs des Pauvres

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Grand ensemble bâti, implanté au sein d'un parc paysagé, situé à une intersection, élément marqueur de l'espace public ;
- Bâtiments, à deux étages et attique, organisés en U autour d'une chapelle et d'une composition de platanes, présence de dépendances plus basses (un à deux niveaux) dans le prolongement des ailes ;
- Le projet de maison de retraite « Ma Maison » ne permet pas de conserver la composition originelle, en revanche il maintient une partie des bâtiments présents sur rue ;
- Eléments bâtis conservés et à mettre en valeur dans le projet :
  - > Ensemble bâti, implanté à l'alignement sur rue, épannelage variable allant de R+1 à R+2 ; langage architectural commun : bichromie, encadrements de baies en relief, moulurés, parfois à crossettes, appuis en ressaut, présence d'un chaînage d'angle à joints creux ; présence d'un portail aux jambages de pierre de taille, inscrit dans une portion de mur d'enceinte ;
  - > Ensemble bâti, solidaire du premier, partie prenante de la composition en U initiale, implanté en retrait de la voirie, dans une cour close par un mur bahut, langage architectural similaire : grande régularité de la composition des percements, bichromie, encadrements et appuis de baies en ressaut, bandeaux filants soulignant l'étagement ; la distribution des étages se fait par l'extérieur : présence d'une galerie couverte au rez-de-chaussée et de deux coursives pour les étages supérieurs ; présence sur la façade nord d'un corps tripartite en ressaut, abritant une distribution intérieure ;
- Etant donné que l'intégrité de l'ensemble bâti en U est atteinte par le projet, il est important de prévoir lors des travaux une restitution des nouveaux pignons ainsi créés, en réinterprétation du langage architectural d'origine ;
- De plus, à l'origine, le parc était paysagé, il faut accorder une grande vigilance aux boisements notamment aux platanes composés de la cour, qui sont à conserver, afin d'atténuer la perte de lisibilité du site, induite par le projet.

## Prescriptions

Eléments à préserver : ensemble bâti sur rue (intégralité de l'aile Est ainsi que le portail, et l'aile nord sans les éléments en ajout à l'extrémité ouest)



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en extrémité d'un îlot entièrement renouvelé par des immeubles collectifs (R+6) ;
- R+1 + mansarde, le tout assis sur un soubassement ; éléments de modénature notables : encadrements de baies et appuis en ressaut, trumeaux habillés par de larges pilastres, allèges animées de tableaux en relief, balcon en encorbellement, corniche périphérique, mansarde à coyaux, groupement de baies ;
- Elle répond, par son architecture et son implantation, à trois maisons et vient conforter cet ensemble remarquable à l'entrée du boulevard.

**Prescriptions**

Élément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Immeuble de rapport, immeuble HBM

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Immeuble solitaire, implanté en extrémité du boulevard ;
- De plan rectangulaire, rez-de-chaussée surélevé, quatre étages ;
- Architecture remarquable, avec éléments de modénature notables, appuyés par la bichromie : soubassement de pierre en bossage, et décor à joints creux, souligné par un bandeau filant, haute porte en arc en plein cintre, imposte vitrée et vantaux de bois ; chambranles des baies à crossettes en ressaut, jalousies et lambrequins ; dernier étage marqué par un bandeau mouluré, et une corniche périphérique ;
- Position stratégique par rapport au boulevard, qu'il amorce et ponctue ; rôle de repère urbain car il constitue le fond de scène du cours Général Giraud ;
- Il participe d'une entrée d'une grande qualité architecturale sur le boulevard et l'arrondissement.

## Prescriptions

Elément à préserver : immeuble



## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Nom :** Religieuses Trinitaires de Valence

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ensemble de bâtiments, implantés au sein d'un parc paysagé boisé, représentant une emprise remarquable au sein de l'arrondissement ;
- Ensemble bâti clos autour d'une cour, trois ailes à trois étages, les quatre angles sont tenus par des pavillons de base carrée, supérieurs d'un niveau ; la quatrième aile, qui vient clore la cour, est occupée par une chapelle, de composition traditionnelle, présence d'un élément central en ressaut sur la cour, surmonté d'un clocheton ; architecture de facture modeste : encadrements de baies en pierre ;
- Présence d'un château d'eau, datant de la deuxième partie du XXe siècle, architecture notable, composition de percements verticaux sur toute hauteur, élément atypique remarquable ;
- Présence, à l'ouest de la propriété, d'une gloriette à toiture d'ardoises galbée, épi de faitage ;
- Permanence d'un haut mur d'enceinte, portail à fronton triangulaire, corniche ; porte à encadrement de pierre ;
- Composition paysagère remarquable, cheminements accompagnés d'allées plantées, menant notamment vers une statue ;
- Présence d'une maison, d'appentis et de plusieurs extensions contemporaines à l'architecture moins remarquable.

## Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble clos autour d'une cour, château d'eau, mur d'enceinte, portail et porte, composition du parc



## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au sein d'un grand parc boisé ;
- Plan en L, à un étage et un étage mansardé ;
- Architecture remarquable : mansarde couverte d'ardoises, lucarnes de toit, corniche périphérique, bichromie des élévations, encadrements et appuis de baies de pierre ;
- Présence d'une extension en façade est ;
- Présence de plusieurs dépendances au nord-est et au sud de la maison, accolées sur les murs d'enceinte de la propriété ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, présence d'un portail couvert aux jambages de briques ;
- Présence de la propriété marquée sur la rue par l'angle d'un haut mur de soutènement.

## Prescriptions

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, au sein d'un parc boisé ;
- De plan rectangulaire, décomposable en deux sous parties : la première est à trois étages, couverts d'une toiture à quatre pans ; la deuxième, à deux étages se termine par une toiture terrasse à acrotère ;
- Architecture remarquable : traitement en bichromie, bandeau filant, corniche partielle marquant les angles, appuis de baies, linteaux des baies moulurés, présence d'une loggia et d'un balcon sur la façade ouest.

## Prescriptions

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)**

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ancien hangar industriel de l'usine Gillet, implanté en bas de pente, en front de rue, faisant probablement partie à l'origine de la propriété n°35 ;
- Long bâtiment, bâti à l'alignement, intégré dans la pente, composé de dix travées verticales, percées de hautes baies en arc surbaissés à frontons et appuis en ressaut ; base marqué par un soubassement ; composition mise en avant par des éléments de modénatures en relief ; toiture terrasse ;
- Présence d'une portion de mur d'enceinte, dans le prolongement du bâtiment ;
- Présence également d'une porte ouverte en arc, et d'un portail à linteau mouluré, les deux aux jambages de pierre de taille.

## Prescriptions

Elément à préserver : hangar

## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Société d'Enseignement Professionnel du Rhône

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Imposant ensemble bâti, implanté en retrait du quai Joseph Gillet, très présent dans l'espace public ;
- Ensemble composé en U, autour d'une cour, quatre niveaux sur soubassement ; corps de bâti central, auquel sont accolés perpendiculairement deux ailes, plus fines, chacune terminée par un corps de base carrée ;
- Architecture et modénature remarquables : parement de pierre de taille sur l'ensemble du bâtiment, soubassement marqué par une corniche moulurée, bandeau filant soutient l'étage attique couronné par une corniche à denticules, composition verticale des élévations par un travail à différents nus, hautes baies en arc surbaissés ; présence de deux écussons sculptés à chaque extrémité des ailes ; présence sur la cour d'une galerie couverte en arcades au rez-de-chaussée.

## Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment, sans ses ajouts tardifs

## Références

**Typologie :** Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

**Valeurs :**

- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée perpendiculairement à la voirie, dans un jardin possédant des boisements remarquables ;
- Corps central, à un étage et cinq travées verticales, dont la symétrie est mise en valeur par un redent de toiture ; flanqué de deux corps de bâti de base carrée à deux étages et trois travées verticales ; à l'est côté rue, est accolé un élément à deux niveaux couronné d'une terrasse à balustrade, soubassement continu et commun à l'ensemble, décor à joints creux souligné par un bandeau ;
- Eléments de modénature : bichromie des élévations, encadrements et appuis de baies en ressaut, chaînage d'angle à joints creux, linteaux moulurés, oculus, bandeau filant.

## Prescriptions

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

**Valeurs :**

- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, parallèlement à la voie ;
- Composition monolithique, un étage, cinq travées verticales sur trois, composition symétrique des élévations ; bichromie, appuis et linteaux de baies moulurés, porte à fronton triangulaire, soubassement percé de soupiraux, corniche périphérique moulurée et frise de faïence à motif végétal ;
- Présence d'une dépendance, face à la maison, implantée perpendiculairement à la voirie ;
- De base rectangulaire, de plain-pied, à l'exception de l'extrémité sur rue, qui possède un étage coiffé d'un pignon et d'un décor de bois, soutenu sur des aisseliers sculptés ; bichromie, appuis et linteaux de baies moulurés en ressaut, frise de briquettes ;
- Cour close par un mur d'enceinte à décor linéaire à joints creux, présence d'une porte à encadrement à crossettes et d'un portail, bouteroues.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison et dépendances

## Références

**Typologie :** Bâtiment scolaire (groupe scolaire, école...)

**Nom :** Collège privé Saint-Charles - Les Chartreux

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Bâtiment massif, implanté en surplomb de la voie, sur une terrasse assise sur un haut mur de soutènement ;
- Corps central, trois étages et sept travées verticales ; flanqué par deux ailes perpendiculaires, de même hauteur, en léger ressaut par rapport au nu du corps principal, toitures à quatre pans ; présence, en façade est du corps central, d'un avantcorps à toiture zinc ;
- Parement de pierres laissées apparentes, bandeaux filants soulignent l'étagement, encadrements de baies de pierres, linteaux moulurés et appuis en ressaut, baies géminées sur l'aile nord, corniche périphérique sculptée ;
- Propriété close par un haut mur d'enceinte et de soutènement, composition en terrasses, présence d'une porte et d'un portail à l'encadrement et linteaux de pierre de taille ;
- Présence de plusieurs alignement d'arbres (platanes) ; présence de boisements remarquables à l'arrière du bâtiment.

## Prescriptions

Éléments à préserver : bâtiment, mur, porte

## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Valeurs :**

- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour, implanté en bas de pente ;
- Premier bâtiment, bâti entre deux hauts murs au parement de pierres laissées apparentes, deux étages, façade principale légèrement curviligne, enduite, seules les pierres d'angles sont laissées visibles, hautes baies à encadrements de pierre à feuillures ;
- Présence d'une maison à toiture à quatre pans, liée au bâtiment principal par un élément bâti à un étage ; corniche périphérique ;
- Cour close par un haut portail aux jambages et chapiteaux de pierre de taille, mis en scène par deux platanes ; trois marches mènent à une porte dans le mur d'enceinte.

## Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti, mur de clôture, portail et porte

## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée au coeur d'un grand parc boisé ;
- Maison cossue, composée d'un corps central de base carrée, deux étages et attique, couronné en son centre, par une surélévation accueillant un niveau supplémentaire partiel, toitures à quatre pans, composition symétrique des élévations à trois travées verticales ; Le corps central est flanqué de deux ailes, de mêmes hauteurs, un étage, mais de longueurs différentes (une travée verticale au nord et deux au sud) ;
- Architecture de facture simple, peu d'éléments de modénature : encadrements de baies moulurés, bandeaux filants soulignant l'étagement, présence d'une véranda en façade est ;
- Parc très en pente, maison implantée sur une terrasse, au bout d'une allée plantée ; persistance d'une portion du mur d'enceinte, à l'angle sud-ouest de la propriété, maçonnerie de galets hourdés en épis.

## Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte (rue Niepce)

## Références

**Typologie :** Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

**Nom :** Usines Roumi

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Ancienne usine de bonneterie (Usine Roumi), implantée en front de rue, en avant par rapport au bâti qui l'entoure ;
- Façade très imposante sur l'espace public, structure fine permet de grandes ouvertures vitrées ; huit travées verticales, trois étages, couverture de sheds accompagnant les travées ;
- Modénature très travaillée : bichromie qui distingue le soubassement des étages, décor linéaire à joints creux, grandes baies, menuiseries métalliques à petits carreaux ; le premier étage est plus que les autres, il comporte de hautes baies rectangulaire à impostes vitrées ; le décor à joint creux accompagne les trumeaux sur toute la hauteur du bâtiment, des bandeaux filants soulignent l'étagement, appuis de baies moulurés en ressaut, allèges à tableaux et médaillons de faïence, haute corniche moulurée faisant acrotère ; naissances des descentes moulurées rythment la façade.

## Prescriptions

Eléments à préserver : bâtiment



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en front de rue, face à un petit jardin clos dont les boisements participent à l'ambiance végétale de la rue ;
- De base carrée, trois façades tournées vers la rue et le jardin, la quatrième est un pignon aveugle donnant dans la cour de l'internat Favre, deux étages ;
- Modénature associant la brique et la pierre ; balcon en encorbellement continu sur deux façades ; chambranles de baies de briques et pierre, tympan en bas-relief : à motifs floraux sur les baies du premier étage, et à médaillons au deuxième étage, bandeau filant, appuis de fenêtre en ressaut, trumeaux du deuxième étage à motifs géométriques de briques, aisseliers de bois sculpté, crête de toit en ferronnerie ;
- Propriété close par un mur haut sur la rue, et bahut surmonté d'une grille en ferronnerie sur l'impasse, permettant la vue sur le jardin ; présence d'un portail aux piliers de briques.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie : Maison bourgeoise**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée en surplomb de la voie, sur un haut mur de soutènement, élément structurant du quai ; placée en contrebas de son parc très boisé, décomposé en terrasses successives ;
- Architecture de facture modeste, base rectangulaire, toiture à quatre pans ; quelques éléments de modénature : bandeau filant discontinu marquant un corps central, pilastres marquent les angles du rez-de-chaussée, corniche périphérique, appuis de baies en ressaut, percements en arc en plein cintre, encadrements de baies en ressaut, lucarnes de toiture en façade est ;
- Présence sur rue d'une porte à encadrement de pierre de taille, dans un mur surmonté d'une balustrade ;
- Rôle de repère urbain car elle est isolée au centre d'une grande entité boisée, très repérable depuis les quais Paul Sédallian et du Commerce.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison



## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée dans la pente, au coeur d'un parc boisé ;
- Plan de base rectangulaire, présence d'un avant-corps en façade sud-ouest, deux étages, tourelle octogonale engagée en façade nord-ouest supérieure d'un niveau, toitures d'ardoises ;
- Traitement en bichromie des élévations ; corniche périphérique, bandeau filant, chaînage d'angle harpé, appuis de baies en ressaut, linteaux droits à claveaux bicolores, épis de faîtage.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée dans un parc boisé ;
- Plan décomposable en deux carrés aux orientations différentes, présentant ainsi trois pignons ; deux niveaux ; toitures à croupe ; présence d'une tourelle octogonale engagée de même hauteur en façade sud-ouest, toiture d'ardoises ;
- Bichromie : décor linéaire, encadrements et allèges des baies ; bandeau filant soulignant l'étagement, encadrements de baies à crossettes en ressaut, lambrequins, aisseliers de bois sculpté, pilastres à tableaux aux angles du bâtiment ;
- Propriété close, alignement d'arbres au nord-est de la propriété.

**Prescriptions**

Elément à préserver : maison

## Références

**Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue**

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale

**Caractéristiques à retenir**

- Maison bourgeoise, implantée dans une forte pente, en front de rue, au nord-ouest d'un jardin présentant des dimensions remarquables en milieu urbain dense ;
- De facture modeste, et volumétrie simple : corps bâti principal bipartite, composé d'un volume à deux niveaux, auquel vient s'accoler un corps de plain-pied ; ajout plus tardif d'une extension à l'est abritant un garage ;
- Eléments remarquables de modénature : décor linéaire à joints creux anime le soubassement, encadrements de baies aux moulures très fines, appuis en ressaut, crossettes, linteaux à motifs floraux sculptés, décor sculpté sur l'allège de la baie centrale ;
- Propriété close en partie par un mur d'enceinte, composition du jardin, présence notable de boisements.

**Prescriptions**

Eléments à préserver : maison, mur

# Élément Bâti Patrimonial

## 63 rue Philippe de Lassalle

### Références

**Typologie :** Autre

**Nom :** Portail d'entrée du cimetière de la Croix-Rousse

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

### Caractéristiques à retenir

- Portail du cimetière de la Croix-Rousse ;
- Mur curviligne de béton matricé ; Motifs géométriques linéaires ;
- Au sud le mur se poursuit par une portion plus basse percée de hautes baies verticales étroites, rythmées par des trumeaux de béton ;
- Portail de ferronnerie également curviligne ; Trame verticale animée par des motifs (cercles concentriques et soleil) ;
- Au nord, un haut corps verticale engagé perpendiculairement au mur fait signal dans le paysage urbain ; Le sommet est percé et orné de vitraux aux motifs géométriques.

### Prescriptions

Éléments à préserver : mur, élément vertical, portail

# Elément Bâti Patrimonial

## 32-32bis rue Joseph Gillet

### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

### Caractéristiques à retenir

- Bâti implanté parallèlement au quai de Saône ; adopte un plan en L ;
- Grande régularité de façade à travers le placement des menuiseries, accentuée par des bandeaux géométriques en faïence dans les tons bleu et vert ; façade lisse, absence de modénature ;
- Façade animée par des motifs décoratifs géométriques en faïence, surmontant chaque baie ; bandeau séparant le RDC en bossage continu et les niveaux supérieurs à facture lisse ;
- Système d'occultation original encore lisible : volets à persiennes avec lambrequins remplacés au fur et à mesure par des volets roulants avec absence de lambrequins pour cacher les blocs moteurs (entraînant une perte de qualité) ;
- Caractère structurant du bâti, et marqueur du paysage urbain.

### Prescriptions

Elément à préserver : bâtiment.

Favoriser le respect des caractéristiques notamment des systèmes d'occultation (réinterprétation des persiennes et lambrequins pour mieux gérer l'insertion de volets roulants)

## Références

**Typologie :** Pavillon

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Pavillon entre deux-guerre, qui se démarque par son gabarit et son architecture dans un secteur dominé par une architecture de grands immeubles type « barre » ;
- Implantation en léger retrait ; maison précédée par un frontage privé végétalisé ; jardin développé à l'arrière ;
- Il s'élève sur un étage plus une mansarde ; toiture à 2 pans avec un redent triangulaire sur la façade sur rue, aisseliers en bois sculpté ;
- Jeu de polychromie en façade : enduit de façade blanc + étage mansardé légèrement plus soutenue + ferronneries et aisseliers dans les tons bleu ;
- Présence d'une marquise au-dessus de la porte d'entrée,
- sur les pignons, baies travaillées en tryptique décalé ;
- Chaîne d'angle sculpté et présence de médaillons en faïence ;
- Mur de clôture et portails bas en ferronnerie travaillée, en cohérence avec le bâti principal.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur

## Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

## Caractéristiques à retenir

- Immeuble implanté en front de rue, parallèlement à la voie ;
- Bâtiment de faible hauteur, développé sur deux niveaux ;
- Fortement perceptible, notamment depuis l'avenue Cabias qui favorise sa mise en perspective ;
- Bâtiment à l'architecture soignée et la modénature accentuée : soubassement et rez-de-chaussée à bossage continu mi-lisse, mi-rustique, corniche et bandeau mouluré, notamment sur l'entablement continu du 1<sup>e</sup> étage ; polychromie de l'enduit, avec trumeaux soulignés par des pilastres ; menuiseries en bois mouluré comportant des petit-bois style art nouveau au 1<sup>er</sup> étage et des ferronneries travaillées sur la porte d'entrée ;
- Immeuble ravalé en 2012 ; il se démarque dans un paysage d'immeubles canuts plus sobre ;
- Fonctionne avec l'immeuble attenant, plus à l'est (continuité du bossage du soubassement).

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison et mur

## Références

**Typologie :** Bâtiment culturel et récréatif (maison du peuple, hippodrome...)

**Nom :** ESPE (ancien IUFM) Ecole Supérieure du professorat et de l'éducation

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Grand ensemble bâti ; à la volumétrie complexe et aux dimensions imposantes, qui occupe l'intégralité d'un îlot ; composition symétrique autour de trois cours tournées vers le boulevard de la Croix-Rousse ;
- Long corps principal, auquel sont accolées perpendiculairement deux ailes en L ;
- Présence d'une chapelle et de plusieurs corps de dépendances au nord-ouest de la propriété ;
- Présence à l'est, d'une maison bourgeoise, faisant partie du domaine ;
- Architecture remarquable : ordonnancement, mouluration, ... ;
- Propriété close par un mur bahut d'enceinte périphérique, surmonté d'une grille de ferronnerie ; présence de plusieurs portails remarquables ;
- Boisements notables et alignement d'arbres ;
- Son emprise lui donne un important impact urbain dans le paysage.

## Prescriptions

Éléments à préserver : le corps principal autour de la cour d'honneur, avec ses ailes latérales ; les retours de bâtiments perpendiculaire aux rues Chazière et Philippe de la Salle ; les deux bâtiments implantés à l'alignement rue Anselme ; le mur bahut avec sa grille en ferronnerie ouvragée et le portail principal rue Anselme ; le mur d'enceinte et le portail rue Philippe de la Salle.

Préserver le principe et le rythme des chiens assis tout autour de la cour d'honneur.



### Références

**Typologie : Immeuble de rapport, immeuble HBM**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Architecturale

### Caractéristiques à retenir

- Ensemble de deux immeubles implantés sur le cours d'Herbouville, face au Rhône;
- Immeuble nord : quatre étages + attique développés sur trois travées verticales, chaque baie possède son balcon en encorbellement, très ouvragé aussi bien au niveau du culot que du garde-corps, l'attique est bordé par un balcon filant ; la façade est ordonnancée avec un rez-de-chaussée différencié animé d'un décor à joint creux faisant écho à celui du second immeuble ; lambrequins de ferronnerie ; haute porte à double vantaux de bois, couronnée par un linteau de pierre de taille moulurée (figure et décor végétal)
- Immeuble sud : quatre étages avec attique développés sur cinq travées verticales ; les deux travées aux extrémités sont occupées par des loggias en léger surplomb du nu de la façade ; rez-de-chaussée différencié avec décor à joints creux ; Garde-corps de ferronnerie ou en balustrade ; Persistance de jalousies sur certaines ouvertures ; haute porte à double vantaux de bois, couronnée par un linteau de pierre de taille moulurée (figure).

### Prescriptions

Eléments à préserver : les deux immeubles

## Références

Typologie: Maison de ville

## Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

L'EBP comprend deux bâtiments indépendants, datés du début du XXe siècle, implantés en front de rue, perpendiculairement à la rue Villeneuve et qui s'organisent autour d'une cour commune. Elle dessert au fond un atelier lié à l'immeuble 2 rue Jacquard, lequel bordait autrefois la voie de chemin de fer de Sathonay jusqu'à la Croix Rousse (actuel boulevard des Canuts).

Au nord de l'ensemble, se développe ainsi un volume de plan quadrangulaire simple, de type maison de ville, à l'architecture simple et rythmée. Il se compose de baies rectangulaires et régulières. Le bâtiment est orné de peu de décors et possède une architecture plutôt fonctionnelle. Le bâtiment possède des jalousies, volets métalliques pliants et garde-corps en ferronnerie qui rythment le paysage urbain.

Au sud, un autre bâtiment se déploie dans la profondeur de la cour et dénote dans le paysage de la rue par son architecture et sa morphologie de maison de ville avec pignon ouvragé. Il se développe sur deux niveaux, se compose de baies de hautes et rectangulaires bien que l'arrière du bâtiment possède une architecture plus fonctionnelle, avec des ouvertures moins nombreuses et plus irrégulières. Il se démarque en façade principale ouest par son architecture riche en décors et modénature : bandeaux moulurés, encadrements de baies en saillie, chaînage d'angle à bossage, garde-corps en ferronnerie ouvragée, jalousies et lambrequins, volets pliants ouvragés etc. Cette façade principale possède une symétrie ordonnée par une travée centrale marquée par une porte d'entrée, un balcon à encorbellement au deuxième niveau surmonté d'un oculus en saillie. Le bâtiment est couvert par un toit en tuile à deux pans et en débord, orné de festons en bois.

Les bâtiments marquent le paysage urbain par leur implantation autour d'une cour centrale et par leurs architectures. Ils témoignent du développement artisanal et ouvrier de la première moitié du XXe siècle qui se développait dans le quartier.

## Prescriptions

Éléments à préserver : les deux bâtiments



## Références

**Typologie:** Bâtiment industriel, technique

## Valeurs :

- Mémoirelle
- Sociale et d'usage



## Caractéristiques à retenir

Ces ateliers apparaissent dans les années 1930 et sont liés à un ensemble plus large, en partie attesté dès 1890 qui était occupé en partie nord (angle Chariot d'Or) par la boulangerie sociale de la société de prévoyance.

Le bâtiment marque le paysage urbain par sa faible hauteur au milieu des immeubles canuts et par son architecture simple et fonctionnelle, témoignage d'une ancienne activité artisanale. Il est implanté à l'alignement et de façon continue.

Il se compose d'un volume d'ateliers, de plan quadrangulaire, qui se développe sur un niveau. Il est couvert de sheds en tuiles et verre, typiques d'une architecture industrielle/artisanale, dont les parties vitrées sont orientées à l'est. Sur la rue Dumont d'Urville, il offre une façade en pierre aveugle, uniquement percée d'un portail à piles en pierre de taille, fermé par deux vantaux métalliques.

Le bâtiment témoigne de l'activité artisanale lyonnaise passée, par sa morphologie, son architecture et son ancien usage. Il constitue ainsi un élément mémoriel, fort de l'identité du quartier.

## Prescriptions

Elements à préserver : le bâtiment

## Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

## Valeurs :

- Urbaine
- Mémoirelle



## Caractéristiques à retenir

< L'ensemble bâti dénote dans le paysage de la rue par son architecture industrielle simple qui témoigne d'une activité artisanale historique. Il est implanté en front de rue et se compose de deux volumes mitoyens, qui se démarquent au sein de l'espace public par leur faible hauteur et s'apparente à une forme de maison de ville-atelier :

· Al'ouest, un volume principal, de plan quadrangulaire, se développe sur deux niveaux. Il se développe sur deux travées, possède de grandes ouvertures au rez-de-chaussée, propices à l'activité artisanale, et des baies verticales à l'étage. Il est couvert d'un toit à deux pans en tuiles.

· Al'est, un volume secondaire de moindre hauteur se développe, de plan quadrangulaire, qui correspond à un volume d'atelier, surmonté d'une toiture en sheds à trois redents, couverte de tuiles et vitré sur le pan le plus court, typique des bâtiments industriels.

< L'ensemble bâti possède une architecture modeste et fonctionnelle, dénuée de décors.

< L'ensemble bâti marque ainsi le paysage urbain par sa faible hauteur et son architecture simple et fonctionnelle. Il constitue un témoignage de l'activité artisanale lyonnaise et participe de l'identité du quartier.

## Prescriptions

Eléments à préserver : Ensemble bâti



## Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

## Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

< Le bâtiment construit au début du XXe siècle possède une architecture atypique dans le quartier constitue un marqueur industriel dans le paysage urbain. Il est implanté en front de rue et se compose de plusieurs volumes imbriqués, qui se distinguent par leur faible hauteur :

- Un volume principal de plan quadrangulaire d'un niveau, qui se situe à l'alignement de la voie. Il possède une architecture industrielle fonctionnelle dénuée de décors. La façade principale, seule visible depuis la rue, se compose de larges baies quadrangulaires de type verrière, à montants verticaux étroits et avec appuis en saillie, typiques d'une architecture industrielle. La façade est couronnée d'une balustrade, largement perceptible au sein de l'espace public et qui contraste avec le caractère industriel du bâtiment. Il est couvert d'une toiture d'atelier à deux pans, à tuiles et vitré au nord, organisée en deux rangées.

- Un volume annexe au sud-est, construit sur le volume principal, en retrait, avec une toiture en partie voutée vitrée et en zinc.

< L'ensemble bâti marque le paysage urbain par sa faible hauteur dans un contexte d'immeubles canuts, ainsi que pour son architecture industrielle qui dénote dans la rue, témoignage de l'identité industrielle et artisanale du quartier.

## Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti

## Références

Typologie: Maison bourgeoise

## Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

La maison est à l'origine une grande propriété dont la présence est attestée au début du XIXe siècle, autrefois composée de dépendances dans son prolongement ouest, dont certaines ont été démolies après 1947 au profit de la construction d'une maison au n°27.

Le bâtiment est implanté en retrait de voirie, au sein d'une parcelle arborée. Une perception de continuité bâtie est assurée par un mur de clôture plein et un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie semi-ajourée, qui suivent la pente. L'entrée d'origine de l'ensemble bâti se situait rue Lebrun, en témoigne la permanence d'un portail avec linteau bois et murs en pierre.

La maison possède un plan quadrangulaire simple et se compose de deux volumes : un principal de trois niveaux, orienté à l'est côté terrasse et un secondaire de deux niveaux à l'ouest, auquel sont accolés deux volumes annexes de moindre hauteur et intérêt. La maison possède une architecture soignée, avec peu de décors et modénature. Elle se compose d'un ensemble régulier de baies rectangulaires, avec encadrements moulurés. L'ensemble est couvert par un toit en tuiles : à quatre pans pour le volume principal et à croque pour le volume secondaire.

La maison marque le paysage urbain par son architecture soignée et le jardin au sein duquel elle s'inscrit, qui participe largement à sa mise en valeur, avec ses boisements et ses murs de terrasse. Il se développe vers le sud et possède un bassin circulaire en son centre. La propriété comprenait à l'origine un ensemble de terrasses qui descendaient vers l'est.

Elle témoigne des anciennes grandes propriétés de la Croix-Rousse dans un quartier ensuite largement développé pour l'habitat ouvrier canut.

## Prescriptions

Éléments à préserver : maison bourgeoise hormis volumes annexes

